

Invitation presse



A Tours, le 27 août 2019

Vendanges 2019 :

Cumulez son salaire et son RSA, c'est désormais possible

Les vendanges demandent des besoins importants en main d'œuvre, pour autant un grand nombre de postes restent vacants face aux difficultés de recrutement.

Pour la première fois, Le Conseil départemental met en place un dispositif exceptionnel pour permettre aux saisonniers de cumuler leur salaire et leur RSA.

Avec ce dispositif, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire espère notamment inciter les bénéficiaires du RSA en Touraine à prendre des postes de vendangeur.

A cette occasion **Nadège ARNAULT**, Vice-Présidente en charge des affaires sociales et **Vincent LOUAULT**, Conseiller départemental en charge du RSA et de l'insertion, vous invitent à découvrir ce dispositif lors du point presse organisé le

Jeudi 5 septembre 2019

Le point presse est prévu à **10h à Chinon**, au Domaine de Pierre et Bertrand COULY, Route de Tours
Rond Point des Closeaux, 37500 Chinon.

Contact presse

Anaïs Béchu – abechu@departement-touraine.fr

06.30.80.15.06 – 02.47.31.49.47